

N^o 1609

Paris, ce 19 Frimaire, l'an troisième de la
République française une et indivisible.

Mars le 23.

CITOYEN

DEPUIS longues années notre Maison établie dans la
banque, n'a cessé de s'occuper de ce genre d'affaires; notre
intention aujourd'hui étant d'augmenter notre correspondance,
nous prenons la liberté de vous offrir nos services; nous nous
chargerons volontiers des recettes et paiemens que vous auriez
à faire ici; et si vous nous accordez votre confiance, nous
sommes en état de vous faire jouir de tous les avantages
possibles.

Vous avez ci-dessous notre signature à laquelle seule nous
vous prions d'ajouter foi.

Rien ne sera plus agréable pour nous que de vous être
utile; nos soins et notre exactitude pour le bien de vos
intérêts vous le prouveront.

SALUT ET FRATERNITÉ.

Jallet Louis
rue du petit carreau n^o 6